

Zeitschrift: Kunst + Architektur in der Schweiz = Art + architecture en Suisse = Arte + architettura in Svizzera

Herausgeber: Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte

Band: 62 (2011)

Heft: 4

Artikel: Les lieux de comédie à Lausanne au XVIIIe siècle

Autor: Lovis, Béatrice

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-583703>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Béatrice Lovis

Les lieux de comédie à Lausanne au XVIII^e siècle

Histoire d'un lent éveil à l'architecture théâtrale

La vie théâtrale lausannoise au siècle des Lumières ne se résume pas à la seule venue de Voltaire dans les années 1750 et à ses pièces jouées dans la propriété de Mon-Repos. Le chef-lieu du Pays de Vaud a accueilli dans le courant du siècle près d'une vingtaine de troupes professionnelles, a majorité d'entre elles provenant de France. Retraçons ici l'histoire des salles de spectacle qui ont hébergé ces artistes de passage et comparons la situation lausannoise à celle prévalant dans d'autres cités de la région lémanique et de la province française.

Un art à ses balbutiements en France

«[Notre] théâtre a peu d'étendue, et n'offre qu'un édifice mesquin, dont les portes ressemblent parmi nous, aux portes d'une prison, devant laquelle on a mis des gardes. En un mot, nos théâtres sont si mal bâtis, si mal placés, si négligés, qu'il paraît assez que le gouvernement les protège moins qu'il ne les tolère.»¹ C'est avec un jugement assez sévère envers l'architecture théâtrale des «Modernes» que le Chevalier de Jaucourt conclut en 1765 son article «Théâtre» dans l'*Encyclopédie* de Paris. Dix ans plus tard, l'*Encyclopédie* d'Yverdon, qui remanie et reprend en partie la contribution de Jaucourt, fustige à son tour l'architecture des salles de spectacle contemporaines (acoustique médiocre, étroitesse de la scène nuisant à l'illusion théâtrale), à l'exception de «quelques théâtres d'opéra».

Dans son étude pionnière sur *La vie théâtrale en province au XVIII^e siècle*, Max Fuchs confirme les manquements des théâtres français, *a fortiori* de ceux situés en province. «Ces salles, écrit-il, d'après les maigres renseignements que nous possédons, paraissent avoir été petites et fort peu confortables. Saleté, atmosphère étouffante, éclairage insuffisant, telles sont encore, en 1785, les tares inguérissables de ces installations. [...] Cependant les critiques ne commencent guère à s'élever qu'après 1750; jusque-là on ne soupçonnait même pas qu'il pût exister une architecture théâtrale.»² Dès la seconde moitié du XVIII^e siècle, des théoriciens s'intéressent à cet art délaissé, tels que

Cochin (*Projet d'une salle de spectacle pour un théâtre de Comédie*, 1765), Roubo fils (*Traité de la construction des Théâtres et des Machines théâtrales*, 1777) ou encore Patte (*Essai sur l'architecture théâtrale*, 1782). C'est dans les principales villes de province que ces idées nouvelles vont être mises en pratique. Parmi les architectes qui ont contribué au développement de cet art, on peut citer Soufflot (1756, Lyon), Gabriel (1770, Versailles), Louis (1780, Bordeaux) et Ledoux (1784, Besançon). Cependant, les villes françaises de seconde importance sont restées pour la plupart en marge de ces développements architecturaux. Nombre d'entre elles ne possèdent pas encore de théâtres permanents à la fin du siècle et doivent se contenter d'installations provisoires, souvent inappropriées.

La situation de Lausanne, ville de taille modeste avec ses quelque sept mille habitants, est analogue à celle des petites cités françaises. Après le passage d'une troupe de comédiens en 1776, le lieutenant baillival Jean Henri Polier de Vernand formule des regrets qui laissent deviner les mauvaises conditions de spectacle que doit endurer le public lausannois: «C'est dommage qu'un peu de rigidité soit cause qu'on ne profite pas d'un très beau Théâtre, crainte que la Comédie ne s'y établisse à demeure. Cependant dans une Ville aussi riche et aussi opulente et où il y a autant de jeunesse ce serait peut-être plutôt un bien qu'un mal.»³ Le chef-lieu du Pays de Vaud devra en effet se contenter pendant tout le XVIII^e siècle de salles provisoires, aménagées hâtivement dans des bâtiments de la Ville, chez des privés ou sur une place

publique. Ce n'est qu'en 1804 que le souhait de Polier sera enfin exaucé avec la réalisation d'un théâtre permanent, maçonné, dans le quartier de Marterey. La méfiance des autorités politiques et religieuses à l'égard de ce divertissement n'est pas étrangère à cette promotion tardive de la «salle de la Comédie» au rang de monument public.

Espaces polyvalents

Jusqu'au milieu des années 1760, les spectacles prennent place dans des édifices publics qui assument d'autres fonctions en temps ordinaire. La grande salle de l'ancien évêché, situé dans le quartier de la Cité (fig. 1, n° 1), est utilisée comme

salle de spectacle en 1714 déjà, lors du passage de la première troupe de comédiens. Une scène et des loges y sont installées⁴. Elle est proposée en 1755 par le Petit Conseil à l'entrepreneur d'opéra italien Michele Carulli⁵, puis est occupée dix ans plus tard par une petite troupe de comédiens, également d'origine italienne. Lors de la tourmente révolutionnaire, les rares artistes autorisés se produisent à nouveau dans ce bâtiment, qui servait aussi de prison et d'hôpital. En 1791, un programme annonce des spectacles de marionnettes dans une salle de l'évêché «proprement décorée et ornée de tout son spectacle»⁶. Les tarifs, différenciés selon quatre catégories de ►



Fig. 1 «Plan de la Ville de Lausanne et de ses Fauxbourgs», anonyme, 1721 (Musée historique de Lausanne, I.37.A.64) : n° 1. Ancien évêché; n° 2. Manège; n° 3. Grenier de la Madeleine; n° 4. Grenier des pauvres; n° 5. Hôtel de Ville; n° 6. Propriété Bossy/Gonthier; n° 7. Propriété Constant; n° 8. Place de la Madeleine; n° 9. Futur emplacement du théâtre de Marterey

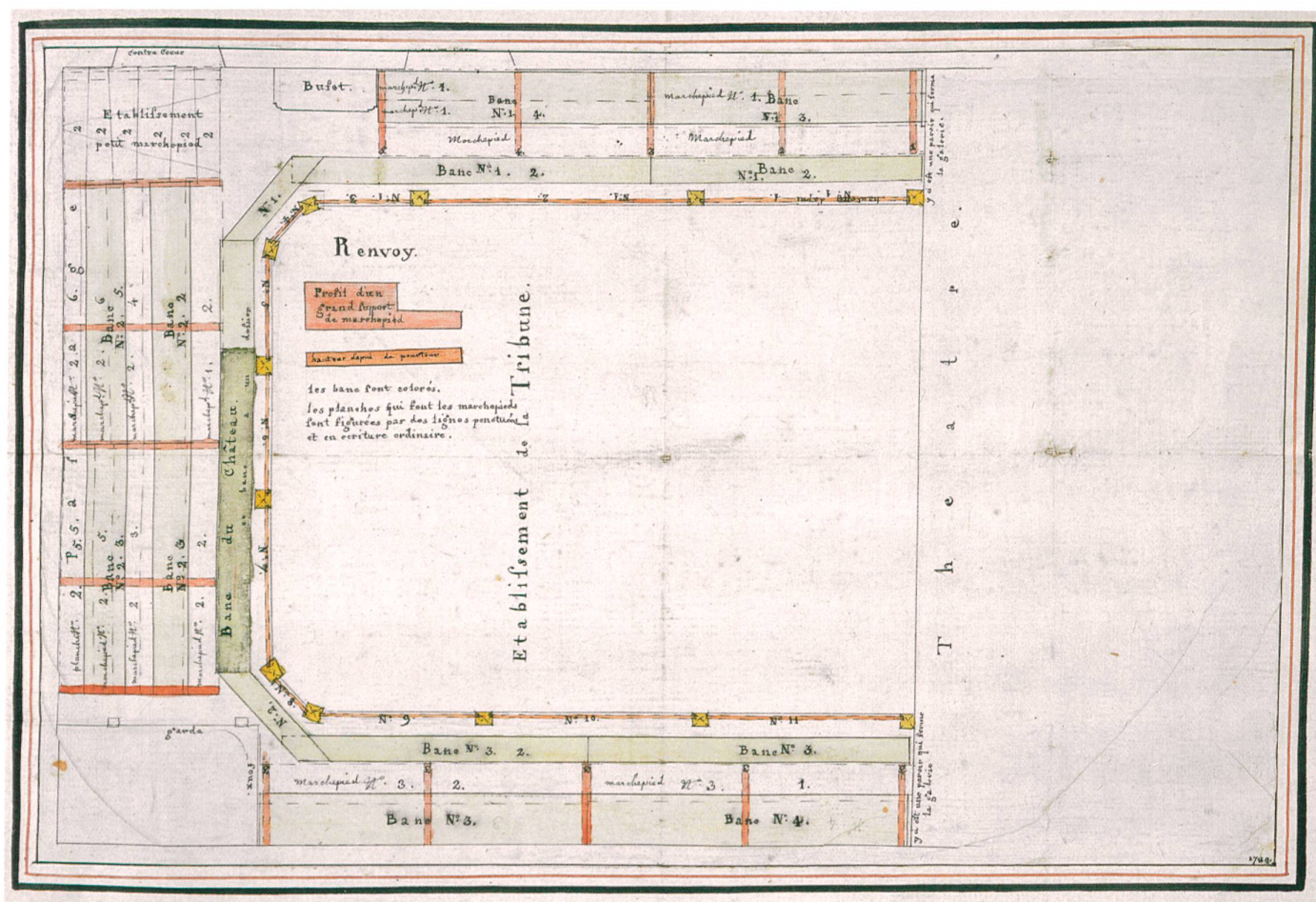


Fig. 2 Plan du théâtre pour la grande salle de l'Hôtel de Ville à Yverdon, anonyme, 1784 (Archives communales d'Yverdon, photo Fibbi-Aeppli)

places (premières et secondes loges, orchestre et parterre), révèlent un aménagement plus complexe qu'en 1714.

La deuxième troupe de comédiens accueillie à Lausanne s'installe en 1734 dans le manège situé en face de l'église Saint-François (fig. 1, n° 2). Des loges sont aménagées, mais les places les plus chères sont situées sur la scène elle-même, selon une tradition alors courante. Adossé le long des anciens murs de la ville, cet édifice « très grand et très bien approprié » occupait toute la partie occidentale de la place Saint-François. A l'origine utilisé comme magasin de bois, puis transformé en manège à la fin du XVII^e siècle, l'établissement sera dirigé dès 1745 par Henri de Crousaz de Mézery « qui passait pour l'un des meilleurs écuyers de l'Europe »⁷. La salle héberge à nouveau des comédiens français en 1751, au grand dam des pasteurs qui voient leurs ouailles faire la queue devant le manège pendant les heures du culte. Durant les trois dernières décennies du siècle, elle abrite des exhibitions d'animaux sauvages et des spectacles équestres, lors desquels se produisent des écuyers de renommée internationale.

En 1739, le Petit Conseil permet à la troupe de Jean-Baptiste Gherardi « d'ériger un Théâtre dans nos Greniers de la Madeleine, et à ce sujet, de démolir les poutres et planchers qui leur feront empêchement, moyennant qu'ils s'engagent [...] de les rétablir dans le même état où ils sont présentement »⁸. La Ville leur prêterait même vingt-quatre troncs d'arbres du Jorat pour la construction de la scène. Installé dans les bâtiments de l'ancien couvent des dominicains, le grenier communal mesurait quelque 30 m de long sur 10 de large (fig. 1, n° 3), un espace largement suffisant pour accueillir la comédie. Vingt-trois ans plus tard, c'est au tour du grenier des pauvres, à la place Pépinet, d'héberger une troupe marseillaise (fig. 1, n° 4). Malgré l'exiguïté du lieu (15 m de long sur 11 de large), premières et secondes loges, paradis, amphithéâtre et parterre y sont aménagés. Le maisonneur de la Ville est chargé de visiter le lieu et « d'examiner si le Bâtiment [est] construit d'une manière solide et à l'abri de tout accident »⁹.

A l'instar de Lausanne, les autres cités de la région lémanique mettent à disposition des locaux polyvalents: le jeu de paume de Saint-Gervais à

Genève (1738), le pressoir du Chapitre à Vevey (1751), la halle aux grains à Yverdon (1761). Cette dernière commune prêtera régulièrement dès 1765 la grande salle de l'Hôtel de Ville pour diverses manifestations: bals, concerts, spectacles de marionnettes, tours de force et comédie. Document unique à ce jour pour le canton de Vaud, un plan de l'aménagement de la «tribune» en forme de U a été conservé (fig. 2). Datée de 1784, cette esquisse est certainement de la main de l'ébéniste Pierre-Abraham Guignard, responsable de l'aménagement de la salle lors de la venue de comédiens. En 1788, la Ville d'Yverdon lui achète son «théâtre» et le louera aux deux troupes qui se présenteront encore avant le début de la Révolution. L'Hôtel de Ville de Lausanne semble n'avoir jamais accueilli de comédiens bien qu'en 1755, on laisse au directeur de troupe Carulli le choix entre la maison du tirage à Montbenon, la salle de l'évêché et la maison de ville. La salle des Deux Cents n'a été prêtée qu'à des artistes de foire (cabinets de physique, machines optiques, etc.) et à des musiciens, dont le plus connu d'entre eux est l'enfant Mozart, de passage à Lausanne en 1766.

Salles privées

En 1768, le Petit Conseil accorde à la troupe Hébrard et Rosimond l'autorisation de s'installer chez le «Sieur Bossy» (fig. 1, n° 6). Cet habitant de Lausanne, un moine défroqué d'origine milanaise, jouera à plusieurs reprises le rôle d'intermédiaire entre les artistes itinérants et la Ville. Il se présente auprès du Conseil en novembre 1750 pour le convaincre d'accepter la troupe de Montmeny. Il en fera de même pour la directrice Froment cinq ans plus tard. En 1759, un Italien obtiendra la permission de demeurer chez lui «pendant un Mois, et de faire voir une machine d'optique»¹⁰. Enfin, Jean Bossy fait aménager en février 1768 dans sa propriété sise à la rue Saint-Jean n° 19 – la plus vaste de toute la rue (fig. 3) – le premier théâtre privé qui accueille des troupes professionnelles.

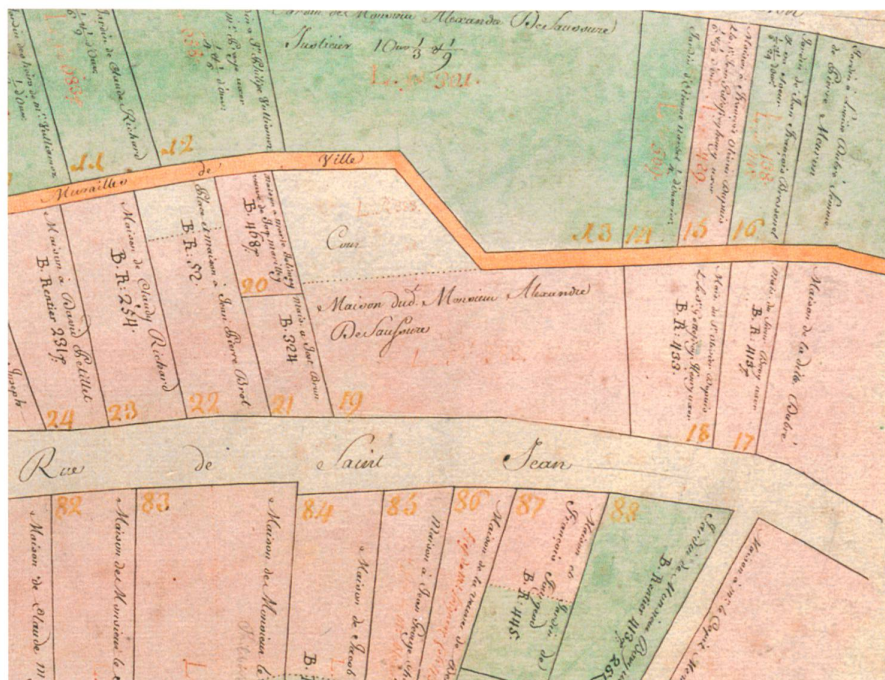
Montés en moins d'une semaine, scène, loges sur trois niveaux et amphithéâtre font l'objet d'une expertise par le maisonneur et quelques maîtres charpentiers. La Ville édicte à cette occasion le premier règlement relatif à la police du théâtre. Il est défendu de venir à la comédie en voiture «vu que la rue étant serrée dans cet endroit, il pourrait en résulter des accidents»; les chauffe-pieds y sont interdits, tant pour éviter les incendies, qu'«à cause des mauvaises odeurs

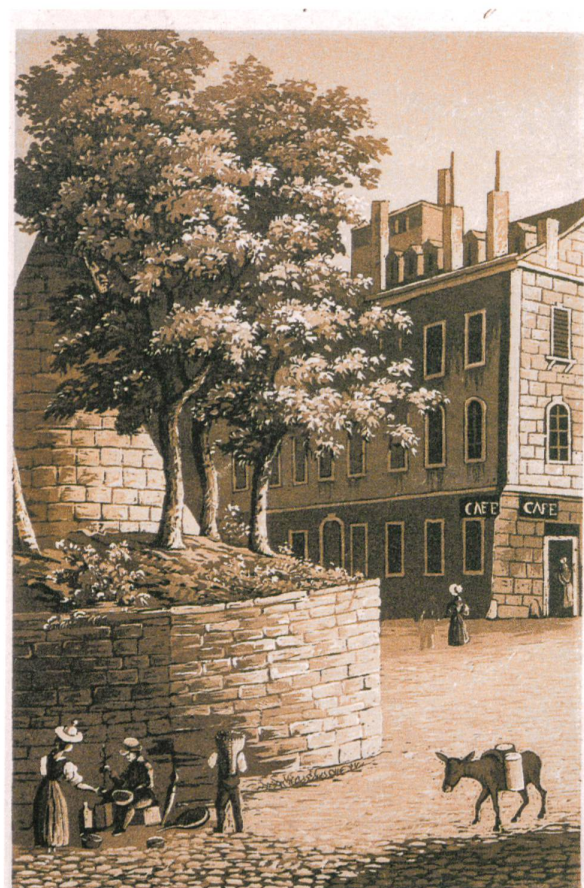
qui en exhalent»; ou encore personne n'a le droit «d'occuper des places sur le Théâtre [scène] pendant le spectacle»¹¹.

Tout porte à croire que cette salle reste permanente pendant une dizaine d'années. En 1769, un artificier obtient la permission de donner ses spectacles «dans la salle de la Comédie»; en 1774, 1776 et 1777, trois troupes françaises y sont hébergées tour à tour, malgré le changement de propriétaire. En mai 1774, le fils de Bossy est en effet contraint de céder la demeure à ses créanciers, qui passe ainsi aux mains du maître maçon Louis Gonthier. La Ville oblige ce dernier à installer des bancs au parterre, ce qui a pour effet d'augmenter sensiblement le prix de cette catégorie.

Enfin, mentionnons encore l'initiative de Juste Constant de Rebecque, père du célèbre romancier. En 1772, il loue au directeur Joseph-François Gallier de Saint-Gérard un bâtiment qu'il possède en contiguïté à la porte de Saint-Laurent (fig. 1, n° 7). Cet aménagement nécessite des travaux assez lourds (perçement des murailles afin de faciliter l'évacuation du public) pour un résultat certainement médiocre puisque Polier de Vernand qualifiera le théâtre de «petit et étranglé». Il n'en sera plus jamais question.¹² ►

Fig. 3 «Nouveaux plans géométriques de Lausanne et sa messeillerie», par Sébastien Melotte, 1722, f° 16 (AVL, Chavannes C 347). Propriété Jean Bossy, anciennement Alexandre de Saussure





Die Eisgruben und das Theater.
Les Glacières et le Théâtre.

Fig. 4 « Les Glacières et le Théâtre », par David Alois Schmid, vers 1830 (Musée historique de Lausanne, I.23.X.4.13)

Constructions en bois

Dans les années 1780, deux théâtres en bois sont érigés sur la place de la Madeleine (fig. 1, n° 8). Le premier (1782-1784) abritera deux fois la même troupe, le second (1786-1790) en accueillera trois¹³. L'un et l'autre ont pour commanditaire le directeur René Desplaces, dont l'épouse est bourgeoise de Lausanne, et pour constructeur le maître charpentier François-Louis Corbaz. A l'instar des salles de spectacle précédentes, ces édifices publics provisoires font l'objet d'une attention particulière. Le maisonneur est chargé de superviser leur construction et le Petit Conseil fait placer des cuves pleines d'eau à proximité. Des gardes sont postés aux portes d'entrée lors de chaque représentation « pour y faire régner l'ordre et la tranquillité ».

Le financement du premier théâtre est trouvé grâce à une souscription, comme le laisse entendre un membre de l'aristocratie lausannoise : « On a commencé à bâtir la salle de spectacle; on a les fonds nécessaires pour cela; on dit que les souscrivants tireront les 7% de leur capital. »¹⁴ Lors de sa démolition, les matériaux (bois de charpente, planches et tuiles) sont réutilisés dans la construction d'un hangar à Ouchy. En 1790, c'est la demande d'autorisation de Saint-Gérand qui provoquera la fin du second théâtre. Après avoir éconduit le comédien, le Petit Conseil décide de faire détruire l'édifice, au vu des circonstances politiques.

Aucune iconographie de ces théâtres provisoires n'a été retrouvée. Érigées en moins de deux mois, ces constructions devaient prendre l'allure d'une grange, à l'exemple de celles bâties vingt ans plus tôt à Châtelaine (1761, 1765, 1771) et à Genève (1766). Les dimensions étaient certainement modestes, proches de celles du théâtre en bois de Châtelaine (1765) dont la convention entre le directeur François Hébrard et les charpentiers a été conservée. Ces derniers s'étaient engagés à construire une salle de 26 m de long sur 13 m de large et 12 m de haut environ. Ariane Girard relève que le type de cette architecture est archaïque, basé sur celui de la Comédie-Française de Paris (1689). « La salle, occupant la quasi-totalité du bâtiment rectangulaire, offre un plan en forme de U, aux branches sans aucun doute encore parallèles. »¹⁵ L'intérieur des théâtres lausannois comprend premières et secondes loges, paradis et parterre assis, auxquels s'ajoute un amphithéâtre pour celui de 1786.

Minéralisation tardive

De la Révolution française à l'Acte de Médiation, les Lausannois n'auront guère d'occasions de dépenser leur argent dans des distractions théâtrales. La Municipalité répond invariablement par la négative jusqu'en 1803 aux demandes croissantes des directeurs, malgré les puissants appuis de certains d'entre eux. C'est grâce à la ténacité de Philipot Célicourt et de son épouse que le théâtre professionnel est réintroduit à Lausanne en janvier 1804, après quinze années d'absence. La Municipalité justifie son autorisation en raison de « la tranquillité qui règne actuellement » en cette ville. La saison, qui obtient un grand succès, commence pourtant sous de mauvais auspices puisque le bâtiment dans lequel la troupe de Célicourt est censée se produire s'écroule une semaine avant le début des représentations. La Municipalité fait preuve

d'empathie et permet aux comédiens d'être hébergés dans une maison privée, récemment construite et aménagée en hâte pour l'occasion. Il s'agit de la propriété de l'entrepreneur de maçonnerie Henri Vaucher, située dans le quartier de Mauborget, non loin de l'actuelle place Bel-Air.

Cette nouvelle «ère» dans l'histoire de l'art dramatique lausannois est symbolisée par l'inauguration à la fin de la même année du premier théâtre monumental, érigé dans le faubourg de Marterrey¹⁶. Communément appelé «Salle Duplex», du nom de son premier propriétaire, l'édifice est construit selon les plans de l'architecte vaudois Alexandre Perregaux. Son aspect extérieur est d'une grande sobriété (fig. 4). Quant à la disposition de la salle, elle s'inspire étroitement de celle – en forme de lyre – du théâtre des Bastions à Genève (1782; fig. 5), dont le modèle est lyonnais (Soufflot, 1756).

Ainsi, c'est avec près de cinquante ans de retard que sont arrivées à Lausanne les innovations relatives à l'architecture théâtrale développées par Soufflot et ses contemporains. Ce retard est à attribuer en grande partie à la petite taille de la ville et au manque d'investissement de la part des autorités lausannoises, très réticentes à institutionnaliser l'art dramatique. Ce n'est qu'à la fin du XIX^e siècle que la Ville s'implique financièrement lors de la construction de l'actuel Théâtre Municipal. Inauguré en 1871 et intégré dans le plan d'urbanisme de la ville, le théâtre de Georgette assumera enfin, avec plus d'un siècle de décalage par rapport à la France, le rôle de monument autour duquel s'organise un nouveau quartier et contribuera à l'embellissement de la capitale vaudoise. ●

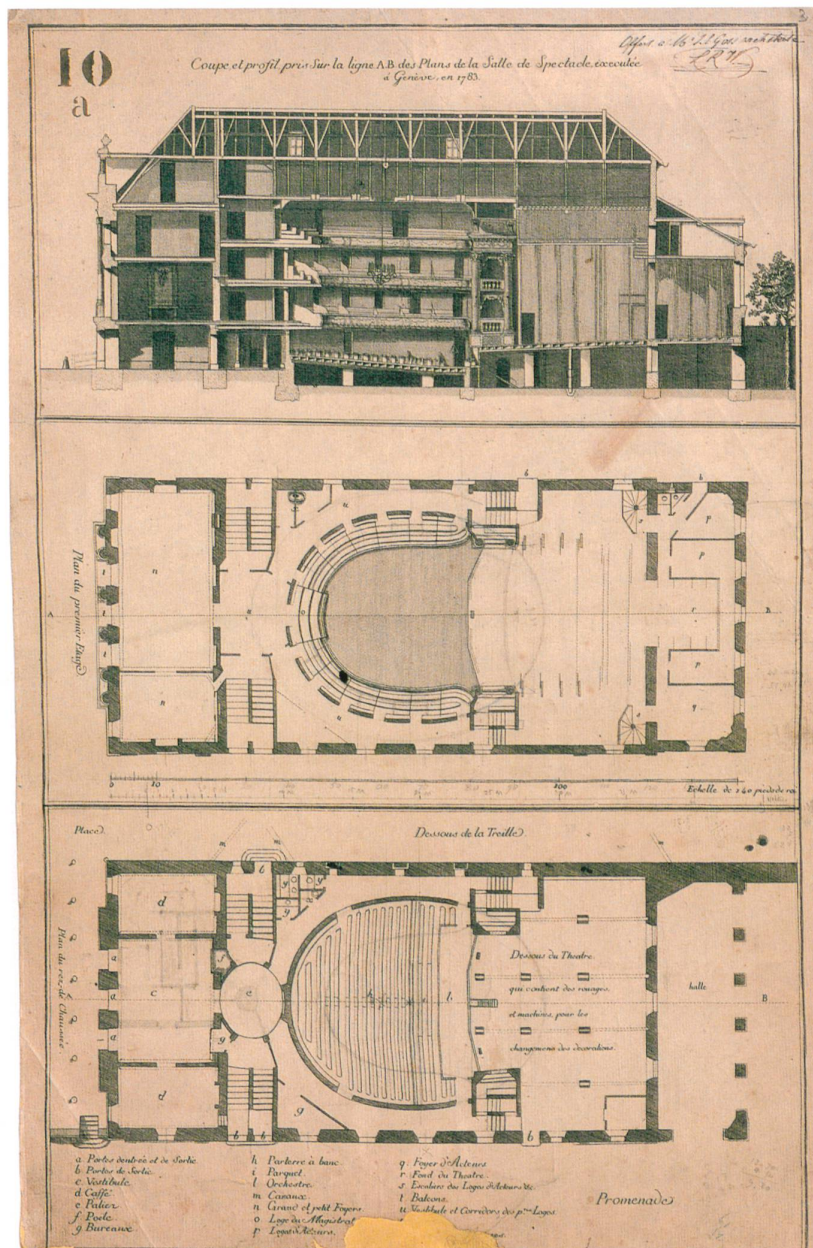


Fig. 5 Coupe et plans du théâtre des Bastions à Genève, gravure attribuée à Pierre-David Matthey, non datée (Archives d'Etat de Genève, Archives privées, 17.3)

L'auteur

Béatrice Lovis est assistante à la Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne. Licenciée en histoire de l'art, elle rédige actuellement une thèse portant sur *La vie théâtrale à Lausanne au XVIII^e siècle*, sous la direction du Prof. François Rosset.

Contact : beatrice.lovis@unil.ch

beatricelovis@yahoo.fr

Notes

1 Louis de Jaucourt, «Théâtre», in *Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, XVI, Paris, 1765, p. 231. L'orthographe des citations est modernisée.

2 Max Fuchs, *La vie théâtrale en province au XVIII^e siècle*, Paris, 1933, pp. 55, 60.

3 Archives cantonales vaudoises (ACV), P René Monod 85, p. 47, 06.04.1776.

4 D'après les recherches de Pierre Monnoyeur, l'*aula episcopalis* occupait la majeure partie du corps de logis principal, qui mesurait environ 30 m de long sur 11 m de large. Dès 1716, sa longueur est réduite à 18 m, suite à la destruction de la partie nord de l'évêché.

5 Au sujet de Carulli et des diverses troupes professionnelles mentionnées ci-après, voir notre étude parue dans les *Annales de la Société Suisse d'Etudes du XVIII^e siècle* (xviii.ch), 2/2011.

6 Cité dans William de Sévery, *La vie de société dans le Pays de Vaud à la fin du dix-huitième siècle*, I, Lausanne, 1911, p. 309.

7 ACV, Bb 60, 1782, II, p. 6. Cité dans Jaques Lamunière, «Les manèges de Lausanne», in *Revue historique vaudoise* 53, 1945, pp. 159-168.

8 Archives de la Ville de Lausanne (AVL), Manual du Conseil (MC), D85, 04.08.1739.

9 AVL, MC, D94, 18.12.1761. Le maisonneur assumait une fonction comparable à celle de l'architecte cantonal de nos jours.

10 AVL, MC, D92, 24.08.1759.

11 AVL, MC, D96, 12.02.1768.

12 Les archives Constant déposées à la BCU de Lausanne restent muettes à ce sujet.

13 Il est vraisemblable que ces théâtres ont également abrité divers spectacles de foire.

14 ACV, P Charrière de Sévery, B 104/2423, lettre de Salomon de Charrière de Sévery à sa femme, 16.08.1782.

15 Ariane Girard, «Les théâtres de la région genevoise au temps de Voltaire», in *Voltaire chez lui: Genève et Ferney*, Genève, 1994, p. 90.

16 Voir notre article à paraître dans *Monuments vaudois* 3, 2012.

Bibliographie

Max Fuchs, *La vie théâtrale en province au XVIII^e siècle*, Paris, 1933.

Pierre Frantz, Michèle Sajous d'Oria, *Le siècle des théâtres: salles et scènes en France, 1748-1807*, Paris, 1999.

Ariane Girard-Cherpillod, «Le Théâtre des Bastions», in *Revue du Vieux Genève*, 1992, pp. 14-21.

Ariane Girard, «Les théâtres de la région genevoise au temps de Voltaire», in E. Deuber-Pauli et J.-D. Candaux (dir.), *Voltaire chez lui: Genève et Ferney*, Genève, 1994, pp. 83-104.

Pierre Morren, *La vie lausannoise au XVIII^e siècle: d'après Jean Henri Polier de Vernand, lieutenant baillival*, Genève, 1970.

Pierre Monnoyeur, «Du théâtre charpenté au théâtre maçonné: éparpillement et fixation des lieux de spectacle à Lausanne aux XVIII^e et XIX^e siècles», in A. Giardina et B. Lovis (éd.), *Mozart 1766... En passant par Lausanne*, Lausanne, 2005, pp. 61-71.

Béatrice Lovis, «Le théâtre de Marterey (1803-1804) construit par Alexandre Perregaux, ou la laborieuse entreprise», in *Monuments vaudois* 3, 2012 (à paraître).

Zusammenfassung

Lausanner Theaterspielstätten im 18. Jahrhundert

Das Lausanner Theaterleben im Jahrhundert der Aufklärung wurde nicht nur durch den Aufenthalt von Voltaire in den 1750er Jahren und durch seine in der Villa Mon-Repos aufgeführten Stücke geprägt. Die Hauptstadt der Waadt empfing im Verlauf dieses Jahrhunderts beinahe zwanzig, meist aus Frankreich stammende professionelle Theatertruppen. Lausanner Theaterliebhaber mussten sich jedoch in dieser Zeit mit provisorischen, in aller Eile in städtischen oder privaten Gebäuden eingerichteten Sälen oder mit Aufführungen auf öffentlichen Plätzen begnügen. Erst 1804 wurde auf Initiative eines Waadtländer Händlers im Quartier Marterey ein eigentliches Theatergebäude errichtet. Die späte Realisierung des ersten monumentalen Theaterbaus in Lausanne war nicht zuletzt auf Misstrauen der politischen Behörden und der Geistlichkeit gegenüber dieser Art von Unterhaltung zurückzuführen.

Riassunto

I luoghi del teatro a Losanna nel XVIII secolo

La vita teatrale a Losanna nel secolo dei Lumi non si riduceva solo al soggiorno di Voltaire negli anni 1750-60 e alla rappresentazione delle sue opere nella dimora di Mon-Repos. Il capoluogo del Paese di Vaud ospitò nel corso del XVIII secolo una ventina di compagnie professioniste, quasi tutte francesi. I losannesi dovettero però accontentarsi durante tutto il secolo di sale provvisorie, allestite temporaneamente in edifici cittadini, presso privati oppure in una piazza pubblica. Il primo teatro permanente, in muratura, venne realizzato solo nel 1804 nel quartiere di Marterey, per iniziativa di un commerciante vodese. La diffidenza delle autorità politiche e religiose nei confronti di questo tipo d'intrattenimento spiega il riconoscimento tardivo dell'edificio teatrale quale monumento pubblico.

RETICULUM ARTIS

Netzwerk für Schweizerische Architektur- und Kunstwissenschaft
Eine Initiative der KUNSTDENKMÄLER DER SCHWEIZ

Le réseau pour l'étude de l'architecture et de l'art en Suisse
Une initiative des MONUMENTS D'ART ET D'HISTOIRE DE LA SUISSE



wir vernetzen Sie!
nous vous interconnectons!
www.reticulum-artis.ch

G S K

S H A S

S S A S